Saint-Etienne : Mounir, 19 ans, 39 condamnations…

24/02/2010 à 12h09

On ne badine pas avec les délits commis dans l'enceinte d'une maison d'arrêt : c'est ce qu'a voulu signifier le tribunal de Saint-Etienne en condamnant trois jeunes gens à plusieurs mois de prison ferme. Le 25 novembre dernier, dans la cour de promenade de La Talaudière, ils s'en prennent à un codétenu. L'un lui donne un coup de pied dans le dos, le deuxième une claque sur la nuque, le troisième l'intimide en mimant un combat de boxe.

A l'audience, avant-hier, ils s'expliquent : « Je n'allais pas bien dans ma tête » dit Mounir Belguerni, 19 ans et déjà 38 condamnations, qui a donné le coup de pied. « C'était une tape amicale » essaye Tahar Belbachir, qui a donné la claque. « Le surveillant en a rajouté » déclare Sami Ben Amor, qui affirme qu'il n'y avait aucune mauvaise intention dans ses gestes.

suite

(Merci à Lutéce)